

Stages d'observation et d'enseignement (50 heures) en langues et littératures françaises et romanes (parties A et B)

6.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	De Croix Severine (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Suivre parallèlement le cours de didactique du français langue première (LROM 2950).
Thèmes abordés	Le stage de 50 heures est réparti en deux entités : a. Stages d'observation et d'analyse des pratiques didactique (10 h) : incitent l'étudiant à se projeter dans la prise en charge de la classe en observant deux classes d'établissements différents puis celles de ses futurs élèves et de ses maîtres de stage. b. Stage d'enseignement : permettent au futur enseignant d'expérimenter les différents points abordés dans les cours sous la guidance de maîtres de stage agréés par l'UCL. Ces stages se découpent en trois parties, correspondant à trois lieux et à trois maîtres de stage différents : - Stage en duo (10 h) : stage en français langue première qu'on assure à deux, en alternant les prises de parole (soit au cours de chaque heure, soit d'une heure à l'autre, chaque duettiste donnant au moins 4 heures de cours seul). L'accent y est mis spécialement sur les aspects communicationnels et relationnels de l'acte d'enseigner. - Premier stage d'enseignement en solo (20 h) : stage en français langue première, dont 10 h constitueront une séquence complète à donner dans la même classe en collaboration avec le maître de stage. Ce stage s'étalera donc sur plusieurs semaines. - Second stage d'enseignement en solo (10 h) : stage qui peut se donner en français langue première, en français langue étrangère, en espagnol ou en italien. S'il concerne le français langue première, il peut aussi être consacré à l'animation d'un " projet de classe " proposé par le maître de stage : préparation d'une pièce de théâtre ou d'une activité culturelle liée au cours de français.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme des stages, l'étudiant aura prouvé sa capacité à : - concevoir, planifier et dispenser des cours de français, et éventuellement d'espagnol ou d'italien, dans l'enseignement secondaire supérieur, - à réfléchir sur ses pratiques d'enseignement et à les réguler, - à s'adapter à différentes situations professionnelles dans des environnements scolaires diversifiés en interagissant avec des maîtres de stages.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Chaque stage est évalué au fur et à mesure de manière formative à travers les remarques et les conseils quotidiens du maître de stage ; une fois achevé, il est évalué de manière certificative à l'aide d'une grille que le maître de stage expose à l'étudiant lors d'un entretien-bilan. L'ensemble des stages fait enfin l'objet d'une évaluation certificative finale qui prend la forme d'une coanalyse de leçon filmée par l'étudiant.e présentée devant un jury composé d'enseignants du master en langues et littératures romanes. Cette évaluation porte tant sur la leçon elle-même que sur l'analyse réflexive menée par l'étudiant.e à propos de celle-ci. La pondération de la note globale est la suivante : 45 % pour le stage en solo de 20h, 35 % pour le stage en duo de 10h, 20 % pour la coanalyse.
Méthodes d'enseignement	Les stages d'un même étudiant seront répartis autant que possible entre les enseignements général, technique de transition, technique de qualification et professionnel. Alternance des stages et des enseignements : les stages s'articulent étroitement aux enseignements et sont organisés en alternance avec eux.
Contenu	Pour chaque stage qu'il doit effectuer, l'étudiant.e remettra en début d'année à son directeur des stages la liste de ses préférences parmi les établissements et les maîtres de stage qui lui seront proposés. Il ou elle veillera toutefois à demander des stages dans au moins deux types d'enseignement différents (filiale de transition et de qualification). Une fois que ses stages lui auront été attribués, il ou elle conviendra avec chacun de ses maîtres

Université catholique de Louvain - Stages d'observation et d'enseignement (50 heures)
 en langues et littératures françaises et romanes (parties A et B) - cours-2026-lrom9011
 de stage des modalités des stages d'observation et des leçons actives. Il ou elle conviendra également avec ses
 maitres de stage des thèmes et du calendrier de ses stages. Avant d'entamer un stage, il ou elle soumettra son
 projet de préparation de leçon au maitre de stage qui discutera avec lui des éventuelles modifications à y apporter.

Ressources en ligne	La plateforme moodle est utilisée de façon régulière (code cours LROM9011).
Bibliographie	
Autres infos	Support : un dossier de grilles d'observation et d'évaluation, de consignes et de documents est mis à la disposition des étudiants. Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres françaises et romanes)	ROM2A	6		